

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE**



**REVUE D'INFORMATIONS OFFICIELLES
N° 121– ÉDITION DU 19 DÉCEMBRE 2018**

SDIS de Meurthe-et-Moselle – 46 rue du 8 mai – CS 10018 - 1945 54271 ESSEY LES NANCY CEDEX

Tél. 03 83 16 46 00 –

www.sdis54.fr

Dépôt légal 1297

SOMMAIRE

1 – Décisions du Conseil d'Administration

Conseil d'administration du 13 décembre 2018

- DÉLIBÉRATION N°D2018_128 Adoption d'une nouvelle feuille de route pluriannuelle 2019-2021
- DÉLIBÉRATION N°D2018_129 Autorisations de programme et crédits de paiement
- DÉLIBÉRATION N°D2018_130 Contingents incendie 2019
- DÉLIBÉRATION N°D2018_131 Autorisation de signature de la convention pluriannuelle de partenariat entre le SDIS et le Département de Meurthe-et-Moselle et adoption du plan pluriannuel d'investissement 2019-2021
- DÉLIBÉRATION N°D2018_132 Budget Primitif 2019
- DÉLIBÉRATION N°D2018_133 Autorisation de signature du contrat d'objectifs annuel pour l'année 2019 entre le SDIS 54 et l'UDSP 54
- DÉLIBÉRATION N°D2018_134 Autorisation de signature d'un protocole entre le SDIS et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle d'une part et le SDIS et le Conseil Départemental de Moselle d'autre part, visant à lancer un partenariat entre les parties concernant la construction d'un centre de secours interdépartemental sur la commune de Villerupt
- DÉLIBÉRATION N°D2018_135 Création des centres d'incendie et de secours de Dombasle-sur-Meurthe et Saint-Nicolas-de-Port
- DÉLIBÉRATION N°D2018_137 Tableau des emplois, des effectifs et des pyramides des âges au 31 décembre 2018
- DÉLIBÉRATION N°D2018_138 Mise à jour de la GPEEC SPP hors garde et PATS
- DÉLIBÉRATION N°D2018_139 Mise à jour du tableau des emplois au 1er janvier 2019
- DÉLIBÉRATION N°D2018_140 Détermination des ratios d'avancement 2019
- DÉLIBÉRATION N°D2018_141 Modification du règlement intérieur - Partie SPP PATS
- DÉLIBÉRATION N°D2018_142 Modification de la délibération n°D2017_080 du 6 juillet 2017 relative aux conditions d'attribution des indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires.
- DÉLIBÉRATION N°D2018_143 Modification du règlement de formation
- DÉLIBÉRATION N°D2018_144 Mise à disposition du Dr X au sein du SDIS 54

- DÉLIBÉRATION N°D2018_136 Autorisation de signature d'avenants à des marchés publics
- DÉLIBÉRATION N°D2018_145 Autorisation de signature d'un contrat d'engagement M. X

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 13 DÉCEMBRE 2018



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

RÉUNION du 13 DÉCEMBRE 2018

DÉLIBÉRATION N°D2018_128 ADOPTION D'UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE PLURIANNUELLE 2019-2021

Le Conseil d'administration,

Vu la délibération du Conseil d'administration du 12 avril 2018 n° 2018-031,

Vu la délibération du Bureau du Conseil d'administration du 18 octobre 2018 n°2018-111,

Vu l'avis de la Commission Administrative et Technique du 13 novembre 2018,

Vu l'avis du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du 15 novembre 2018,

Vu l'avis du Comité Technique du 15 novembre 2018,

Vu l'avis du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires du 19 novembre 2018,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** la feuille de route pluriannuelle 2019-2021 présentée,

- **décide** que les mesures ayant un impact financier nécessiteront avant leur mise en œuvre la vérification des crédits disponibles qui impactera leur priorisation, et devront à ce titre être prises en compte dans le cadre du budget des années 2019 à 2020,

- **prend acte** qu'une évaluation sera a minima présentée annuellement aux membres du Conseil d'administration.

DÉLIBÉRATION N°D2018_129 AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **prend acte** du présent rapport sur l'avancement de l'exécution des autorisations de programme et crédits de paiement,

- **prend acte** du détail des crédits de paiement, tel que précisé en annexe ;

- **décide** de créer une nouvelle autorisation de programme n°2018-002, relative à l'acquisition d'engins et de matériels de transport correspondant à la mise en œuvre du plan pluriannuel d'équipement proposé lors de cette même séance, dont les caractéristiques sont les suivantes et sont reprises en annexe :

- durée de 4 ans, soit de 2019 à 2022
- montant total de l'autorisation de programme : 9,87 millions d'euros
- répartition prévisionnelle des crédits de paiement telle que figurant en annexe ;

- **autorise** le Président du Conseil d'administration à passer tous les actes nécessaires à la gestion de ces opérations.

DÉLIBÉRATION N°D2018_130 CONTINGENTS INCENDIE 2019

Le Conseil d'administration,

Vu la délibération du Conseil d'administration du 23 novembre 2018,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **fixe** les taux moyens de chaque catégorie pour l'année 2019, comme suit :

- catégorie A : 10,62 €
- catégorie B : 26 €

- **fixe** le coût de la masse salariale à ajouter au montant du contingent incendie 2019 pour chacune des 7 collectivités concernées comme suit :

Collectivité	Montant de masse salariale 2019
Métropole du Grand Nancy	11 596 651
CC de Moselle et Madon	472 429
CC du Bassin de Pont-à-Mousson	815 878
CC des Terres Toulousiennes	837 094
CC Orne Lorraine Confluences	101 249
Agglomération de Longwy	281 758
Commune de Lunéville	1 075 218

- **fixe** par conséquent le montant du contingent incendie pour 2019 pour chaque commune et EPCI tel que récapitulé dans les tableaux joints à la présente délibération ;

- **autorise** le Président du Conseil d'administration à signer les actes afférents aux contingents 2019.

DÉLIBÉRATION N°D2018_131 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT ENTRE LE SDIS ET LE DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET ADOPTION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2019-2021

Le Conseil d'administration,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2016-141 du 8 décembre 2016,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** la convention pluriannuelle de partenariat entre le SDIS et le Département de Meurthe -et-Moselle pour la période 2019-2021 telle que figurant en annexe,

- **autorise** le Président du Conseil d'administration à signer ladite convention,

- **décide** d'abroger le plan pluriannuel d'investissement tel qu'adopté par délibération n°2016-141 le 8 décembre 2016,

- **adopte** le nouveau plan pluriannuel d'investissement tel que figurant en annexe, pour la période 2019-2021, et constituant une annexe à la convention pluriannuelle de partenariat entre le SDIS et le Département de Meurthe-et-Moselle.

DÉLIBÉRATION N°D2018_132 BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil d'administration,

Vu la délibération du 23 novembre 2018 prenant acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2019,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** le budget primitif 2019 présenté, le vote ayant lieu au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, dont un état simplifié est présenté en annexe,

- **adopte** le programme d'acquisition proposé en investissement,

- **accorde** une subvention aux associations suivantes telles que figurant au chapitre 65 de la section de fonctionnement :

- art. 65741 : UDSP de Meurthe et Moselle : 58 604 €,
- art. 65743 : Amicale du SDIS : 13 600 €,
- art. 65744 : Pupilles : 800 €,

- **prend acte** des annexes jointes au budget.

DÉLIBÉRATION N°D2018_133 AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT D'OBJECTIFS ANNUEL POUR L'ANNÉE 2019 ENTRE LE SDIS 54 ET L'UDSP 54

Le Conseil d'administration,

Vu la délibération du conseil d'Administration n°D2017-138 du 7 décembre 2017,

Vu la convention cadre de coopération entre le SDIS et l'UDSP du 10 janvier 2018,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** le contrat d'objectifs annuel pour l'année 2019 entre le service départemental d'incendie et de secours et l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle tel que présenté en annexe,

- **autorise** son président à signer ledit contrat d'objectifs.

DÉLIBÉRATION N°D2018_134 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE ENTRE LE SDIS ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE D'UNE PART ET LE SDIS ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MOSELLE D'AUTRE PART, VISANT À LANCER UN PARTENARIAT ENTRE LES PARTIES CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SECOURS INTERDÉPARTEMENTAL SUR LA COMMUNE DE VILLERUPT

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** le protocole entre le SDIS de Meurthe-et-Moselle et le SDIS de Moselle, ainsi que les Conseils Départementaux de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, tel que figurant en annexe, et visant à lancer un partenariat entre les parties dans le cadre de la construction d'un centre interdépartemental d'incendie et de secours sur la commune de Villerupt,

- **autorise** le Président du Conseil d'administration à signer ledit protocole,

- **autorise** les recettes afférentes à ce projet de construction, et qui pourront être réparties sur les exercices budgétaires 2019 jusqu'à la finalisation du nouveau centre interdépartemental, à savoir :

- subventions d'équipement qui seront versées par le SDIS de Moselle suivant les modalités financières définies au présent protocole,
- subventions externes liées à la demande formulée dans le cadre du projet Inter'Red tel qu'exposé dans le présent rapport .

DÉLIBÉRATION N°D2018_135 CRÉATION DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE DOMBASLE-SUR-MEURTHE ET SAINT-NICOLAS-DE-PORT

Le Conseil d'administration,

Vu la délibération du conseil d'administration du 23 novembre 2018 relative aux autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'avis de la Commission administrative et technique du 13 novembre 2018,

Vu l'avis du Comité Technique,

Vu l'avis du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers volontaires du 19 novembre 2018,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **confirme** l'annulation du projet d'extension projeté pour le centre d'intervention et de secours de Dombasle-sur-Meurthe, telle que décidée par le conseil d'administration le 23 novembre 2018,

- **donne** un avis favorable à la réorganisation du centre d'intervention et de secours de Saint-Nicolas de Port / Dombasle-sur-Meurthe en deux centres d'intervention et de secours distincts, et à la création par voie de conséquence d'un centre d'intervention et de secours à Dombasle-sur-Meurthe,

- **prend acte** que les locaux actuellement utilisés pour le centre d'intervention de Saint-Nicolas-de-Port, situés d'une part à Saint-Nicolas-de-Port et d'autre part à Dombasle-sur-Meurthe, deviendront les sièges des deux centres tels que scindés.

DÉLIBÉRATION N°D2018_137 TABLEAU DES EMPLOIS, DES EFFECTIFS ET DES PYRAMIDES DES ÂGES AU 31 DÉCEMBRE 2018

Le Conseil d'administration,

Vu l'avis du comité technique du 15 novembre 2018,

Vu le tableau des emplois joint en annexe,
 Vu la pyramide des âges des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs et techniques jointe en annexe,
 Vu la liste nominative des agents par groupement ;
 Vu le rapport soumis à son examen,
 Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **Prend acte** du tableau des emplois des effectifs et des pyramides des âges au 31 décembre 2018.

DÉLIBÉRATION N°D2018_138 MISE À JOUR DE LA GPEEC SPP HORS GARDE ET PATS

Le Conseil d'administration,
 Vu la délibération du conseil d'administration relative la GPEEC SPP hors garde et PATS en date du 31 mars 2016,
 Vu l'avis du comité technique en date du 15 novembre 2018,
 Vu le rapport soumis à son examen,
 Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **modifie** la délibération n°2016_031 du 31 mars 2016 relative à la GPEEC SPP hors garde et PATS telles que proposées ci-après.
 - **autorise** la création d'un poste de contrôleur de gestion prévu au budget 2019 au chapitre 12 ;
 - **autorise** les transformations de postes au sein du Groupement de Soutien Technique et Logistique et du Service Santé et Secours Médical ;

AFFECTATION/ EMPLOI	GRADE ASSOCIÉ	CATÉGORIE	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF
GSTL : Chargé de l'immobilier	Technicien principal de 1ère classe (50%)	B	2	1
GSTL : Chef de section	Technicien principal de 1ère classe (50%)	B	0	1
GSAF : Vaguemestre	Adjoint technique	C	1	0
GSTL : Logisticien	Adjoint technique	C	0	1
GSTL : Assistante matériels non roulants	Adjoint administratif de 1ère classe	C	1	0
GSTL : Agent soutien transversal	Adjoint administratif de 1ère classe	C	0	1
GSTL : Maintenance du petit matériel	Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3	2
GSTL : Gestionnaire achats	Adjoint technique principal de 1ère classe	C	0	1

AFFECTATION/ EMPLOI	GRADE ASSOCIÉ	CATÉGORIE	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF
SSSM : Chef chefferie	Médecin Hors Classe	A	1	0

santé (100%)				
SSSM : Chef chefferie santé (50%)	Médecin Hors Classe	A	0	1
SSSM : Chef chefferie santé (30%)	Médecin Hors Classe	A	0	1
SSSM : Chef chefferie santé (20%)	Médecin Hors Classe	A	0	1

DÉLIBÉRATION N°D2018_139 MISE À JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS AU 1ER JANVIER 2019

Le Conseil d'administration,
Vu l'avis du comité technique en date du 15 novembre 2018,
Vu le rapport soumis à son examen,
Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** le tableau des emplois tel que présenté en annexe, pour une application à compter du 1^{er} janvier 2019.

DÉLIBÉRATION N°D2018_140 DÉTERMINATION DES RATIOS D'AVANCEMENT 2019

Le Conseil d'administration,
Vu l'avis du comité technique du 15 novembre 2018
Vu le rapport soumis à son examen,
Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** les ratios d'avancement des agents du SDIS proposés pour l'année 2019 tels que présentés en annexe.

DÉLIBÉRATION N°D2018_141 MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR - PARTIE SPP PATS

Le Conseil d'administration,
Vu l'avis de la commission administrative et technique du 13 novembre 2018,
Vu l'avis du comité technique du 15 novembre 2018,

Vu le rapport soumis à son examen,
Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** la modification du règlement intérieur telle que présentée dans les deux annexes jointes.

DÉLIBÉRATION N°D2018_142 MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°D2017_080 DU 6 JUILLET 2017 RELATIVE AUX CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES INDEMNITÉS FORFAITAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES.

Le Conseil d'administration,

Vu la délibération n° D2017_080 du 6 juillet 2017 relative à la mise en place d'une astreinte de direction et à la modification des conditions d'attribution des indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires,

Vu l'avis du comité technique du 15 novembre 2018,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** les modifications de l'annexe de la délibération n°D2017_080 du 6 juillet 2017 à compter du 1^{er} janvier 2019 telles que présentées ci-joint.

DÉLIBÉRATION N°D2018_143 MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FORMATION

Le Conseil d'administration,

Vu le règlement départemental de formation,

Vu l'avis du comité technique du 15 novembre 2018,

Vu l'avis de la commission administrative et technique du 13 novembre 2018

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** les modifications du règlement de formation du corps départemental telles que présentées en annexe

DÉLIBÉRATION N°D2018_144 MISE À DISPOSITION DU DR DESROZIERS AU SEIN DU SDIS 54

Le Conseil d'administration,

Vu l'article R6152-50 du code de la santé publique,

Vu le projet de convention ci-joint,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **prend acte** de la convention plaçant le Docteur X à disposition du SDIS 54.

- **autorise** le Président à signer ladite convention.

DÉLIBÉRATION N°D2018_136 AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS À DES MARCHÉS PUBLICS

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **autorise** son Président à signer l'avenant n°2 au marché n° 54-17-02 relatif à l'installation du CTA/CODIS et de l'état-major sur le site de l'école départementale du SDIS de Meurthe-et-Moselle – Quartier Kleber – lot n° 4 : Serrurerie attribué à la société VB SERVICE rédigé comme joint en annexe.

- **autorise** son Président à signer l'avenant n°1 au marché n° 54-17-03 relatif à fourniture de pièces détachées - lot n°3 : fourniture de pièces détachées pour véhicules de marque Renault attribué à la société RNO BYMYCAR VOSGES rédigé comme joint en annexe.

DÉLIBÉRATION N°D2018 145 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT D'ENGAGEMENT M. X

Le Conseil d'administration,

Vu l'article 3-3, alinéa 2, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** le contrat d'engagement tel que présenté en annexe,
- **autorise** le Président du Conseil d'Administration du SDIS de Meurthe-et-Moselle à signer ledit contrat.